



Dossier

ENSEIGNEMENT

Informations zur aktuellen Schulrentrée!

Wie in den vergangenen Jahren befasst sich das „Bulletin Communal“ auch diesmal zur „Rentrée“ in einem Spezialdossier mit dem Schulwesen. Dieses Dossier bringt dem Leser die vielfältigen, von der Gemeinde angebotenen, Dienstleistungen im schulischen und paraschulischen Bereich näher. Wie gewohnt ist der vom Gesetz vorgesehene „Plan d'encadrement périscolaire (PEP)“ ebenfalls abgedruckt.

Der Schöfferrat



A l'heure de la rentrée scolaire!

Comme à l'accoutumée, lors de la rentrée, ce bulletin communal se penche dans un dossier spécial sur l'enseignement. Ce dossier permet au lecteur de découvrir la panoplie des offres et des services offerts par la commune dans le domaine scolaire et parascolaire, un domaine qui a énormément évolué ces dernières années. Il va de soi que le Plan d'encadrement périscolaire (PEP), prévu par le législateur, fait partie intégrante du dossier.

Le collège échevinal





Sommaire

Allgemeines / Généralités	Der Schuldienst der Gemeindeverwaltung Schiffingen <i>Le service scolaire de l'administration communale de Schifflinge</i>	D3
	Schulgebäude <i>Bâtiments scolaires</i>	D4
	Allgemeines <i>Généralités</i>	D5
	Stundenplan <i>Heures de classes</i>	D6
	Die Klassenverteilung für das Schuljahr 2014/2015 <i>La répartition des classes pour l'année scolaire 2014/2015</i>	D7
Betreuung / Encadrement	Der Plan der außerschulischen Betreuung 2014/2015 <i>Le plan d'encadrement périscolaire 2014/2015</i>	D11
	Die Maison Relais <i>La Maison Relais</i>	D15
	Die Schulferien 2014/2015 <i>Les vacances scolaires 2014/2015</i>	D16
Beratung / Guidance	Der Beratungsdienst <i>Le service de guidance</i>	D16
	Die Kommission für schulische Inklusion <i>Commission d'inclusion scolaire</i>	D17
	Der schulmedizinische Dienst <i>Le service médical scolaire</i>	D18
	Die außerschulischen Aktivitäten <i>Les activités parascolaires</i>	D20
L'Enseignement	<i>L'enseignement fondamental</i>	D22



**40, rue de l'Eglise
L-3833 Schiffflange**

Öffnungszeiten

Von 8.00 - 12.00 und von 14.00 - 17.00 Uhr
Möglichkeit einer telefonischen Verabredung

Herr Romain Rehlinger, Dienststellenchef (Tel.: 26 54 52-206)
Frau Tammy Aniset (Tel.: 26 54 52-423)
Frau Francine Schenten (Tel.: 26 54 52-425)

Postanschrift:

B.P. 11
L-3801 Schiffflange
E-Mail: accueil@schiffflange.lu

Unsere verschiedenen Dienstleistungen:

- Ausstellen der „Certificats de scolarité“
- Einschreibungen der Schüler
- Organisation der „Ecole Fondamentale“
- Erstellen des „Plan d'Encadrement Périscolaire“

Der Schuldienst der Gemeindeverwaltung Schiffflingen

Kontakt

Dienstleistungen

**40, rue de l'Eglise
L-3833 Schiffflange**

Heures d'ouverture

De 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h00
Possibilité de prendre rendez-vous par téléphone

Monsieur Romain Rehlinger, chef de service (tél.: 26 54 52-206)
Madame Tammy Aniset (tél.: 26 54 52-423)
Madame Francine Schenten (tél.: 26 54 52-425)

Adresse postale

B.P. 11
L-3801 Schiffflange
e-mail: accueil@schiffflange.lu

Nos différentes prestations de service:

- établissement des certificats de scolarité
- inscription des élèves
- organisation de l'école fondamentale
- confection du «Plan d'Encadrement Périscolaire»

Le service scolaire de l'administration communale de Schiffflange

Contact

Prestations de service



Schulgebäude

Die Gemeinde Schiffingen verfügt aktuell über drei Schulgebäude:



◀ **Ecole Albert Wingert**

rue Albert Wingert

Schulpräsidentin: Frau Christiane Schmit-Biewer

Pförtner: Herr Christian Weiwert (Tel.: 621 199 343)

Ecole Lydie Schmit

rue de la Forêt

Schulpräsidentin: Frau Tina Giannessi

Pförtner: Herr Czeslaw Kosalka, (Tel.: 621 194 324)

Anbau: rue du Parc (Education précoce)



◀ **Ecole Nelly Stein**

rue de la Gare

Schulpräsidentin: Frau Claudine Treinen-Dahm

Pförtner: Herr Jean-Louis Cherchi (Tel.: 621 350 393)

Bâtiments scolaires

La commune de Schifflinge dispose actuellement de trois bâtiments scolaires, à savoir:

Ecole Albert Wingert

rue Albert Wingert

Président d'école: Madame Christiane Schmit-Biewer

Concierger: Monsieur Christian Weiwert, (tél.: 621 199 343)



◀ **Ecole Lydie Schmit**

rue de la Forêt

Président d'école: Madame Tina Giannessi,

Concierger: Monsieur Czeslaw Kosalka, (tél.: 621 194 324)

Annexe: rue du Parc (Education précoce)

Ecole Nelly Stein

rue de la Gare

Président d'école: Madame Claudine Treinen-Dahm

Concierger: Monsieur Jean-Louis Cherchi, (tél.: 621 350 393)



Die Schulpflicht besteht von 4 bis 16 Jahre

Die Grundschule ist in Zyklen eingeteilt:

Zyklus 1: 3-5 Jahre

Zyklus 2: 6-7 Jahre

Zyklus 3: 8-9 Jahre

Zyklus 4: 10-11 Jahre

Ab dem Schuljahr 2014/2015 sind die Schulgebäude Albert Wingert, Lydie Schmit und Nelly Stein morgens ab 08.05 Uhr und nachmittags ab 14.05 Uhr verschlossen, dies um den Schülern die bestmögliche Sicherheit zu garantieren. Die Schulen sind ausschließlich durch die Haupteingänge erreichbar, nachdem Sie sich an der Klingel vor dem Gebäude beim Pförtner angemeldet haben.

Allgemeines:

Schulpflicht
Die Zyklen

Zugang zu den Schulgebäuden

L'obligation scolaire s'étend de l'âge de 4 ans à 16 ans

L'école fondamentale est organisée en cycles d'apprentissage et non plus en années scolaires:

Cycle 1: 3-5 ans

Cycle 2: 6-7 ans

Cycle 3: 8-9 ans

Cycle 4: 10-11 ans

A partir de l'année scolaire 2014/2015 les bâtiments scolaires Albert Wingert, Lydie Schmit et Nelly Stein seront fermés à clé tous les matins à partir de 08.05 heures et tous les après-midis à partir de 14.05 heures, afin de garantir la meilleure sécurité pour les enfants. Les entrées principales des écoles seront la seule possibilité d'y accéder, sous condition d'avoir averti le concierge par la sonnerie devant le bâtiment.

Généralités:

Obligation scolaire
Les cycles

Accès aux bâtiments



Stundenplan

Grundschule (Zyklus 1)

Zyklus 1

Morgens:

07.50 - 11.30 Uhr

Mittags:

13.55 - 16.00 Uhr

Die Samstage sind schulfrei.

Grundschule (Zyklen 2-4)

Zyklen 2-4

Morgens:

07.50 - 09.55 Uhr

09.55 - 10.10 Uhr (Pause)

10.10 - 11.55 Uhr

Nachmittags:

13.55 - 14.55 Uhr

14.55 - 15.10 Uhr (Pause)

15.10 - 16.00 Uhr

Samstage

Die Samstage sind schulfrei.

Heures de classe

Enseignement fondamental 1^{er} cycle

1^{er} cycle

Matin:

07.50 - 11.30 hrs

Après-midi:

13.55 - 16.00 hrs

Les samedis sont libres.

Enseignement fondamental (cycles 2-4)

Cycles 2-4

Matin:

07.50 - 09.55 hrs

09.55 - 10.10 hrs récréation

10.10 - 11.55 hrs

Après-midi:

13.55 - 14.55 hrs

14.55 - 15.10 hrs récréation

15.10 - 16.00 hrs

Les samedis

Les samedis sont libres.



Lydie-Schmit-Schoul	
Cycle 1 Précocé	Claudine Birgen/ Dominique Steichen
Cycle 1	Delma Lahyr
Cycle 1	Monique Biver
Cycle 1	Claudine Dechmann-Dahm
Cycle 1	Patricia Goedert
Cycle 1	Laurence Fancelli-Deischer
cycle 1	Henriette Schaeffer
Cycle 1	Danielle Wirtz
Equipe Cycle 2.1.	Tina Giannessi
Equipe Cycle 2.1.	Anne Dostert
Equipe Cycle 2.1.	Sheila Kirschten
Cycle 2.2.	Pia Thein
Cycle 2.2.	Chantal Haas
Cycle 2.2.	Tammy Ecker
Cycle 2	Elisabeth Hans
Cycle 3.1.	Adrien Ecker
Cycle 3.1.	Evelyne Roth
Cycle 3.2.	Katja Brunelli
Cycle 3.2.	Laureen Scheiwen
Cycle 3 (appui + décharges)	Wilma Gaspari
Cycle 3 (appui + décharges)	Gil Nizard
Cycle 4.1.	Pascal Elens
Cycle 4.1.	Damien Hever
Cycle 4.1.	Carole Bley
Cycle 4.2.	Steve Theodor
Cycle 4.2.	Stéphanie Jacoby
Cycle 4 (appui + décharges)	Yasmine Jacoby
Cycle 4 (appui + natation)	Jerry Kohnen
Cycle 2 Education physique et des sports	Sara Olivieri
Cycle 2-4 Enseignement moral et social	Angie Tarafino
Accueil	Sarah Zimmer
Leçons d'instruction religieuse et morale	Nathalie Staudt et Marianne Wolter

Die Klassenverteilung
für das Schuljahr
2014/2015:

*La répartition
des classes pour
l'année scolaire
2014/2015:*

Lydie-Schmit-Schoul /
Ecole Lydie Schmit



Die Klassenverteilung für das Schuljahr 2014/2015:

La répartition des classes pour l'année scolaire 2014/2015:

Albert-Wingert-Schule /
Ecole Albert Wingert

Albert-Wingert-Schoul	
Cycle 1 Précoce	Véronique Fixmer/ Nadine Holbach
Cycle 1	Laura Vanoli
Cycle 1	Jil Waldbillig
cycle 1	Sheila Hopp
Cycle 1	Tessy Bertemes
Cycle 1	Nadia Muller
Cycle 1	Isabelle Hartert
Cycle 1 (appui)	Tanja Naegelen
Cycle 1 (appui + décharges)	Stéphanie Schwartz
Equipe Cycle 2.1.	Cindy Schintgen
Equipe Cycle 2.1.	Christophe Donnersbach
Equipe Cycle 2.1.	Simone Goebel
Equipe Cycle 2.1.	Nadine Bettendorf
Equipe Cycle 2.2.	Carole Materazzi
Equipe Cycle 2.2.	Véronique Vermast
Equipe Cycle 2.2.	Lynn Mauruschatt
Equipe Cycle 2.2.	Valérie Vitale
Cycle 2 + PRS (décharges)	Britt Munsonius
Cycle 3.1.	Anna Mamer
Cycle 3.1.	Sandrine Polati
Cycle 3.1.	Sarah-Lynn Goy
Cycle 3.2.	Monique Cannivé
Cycle 3.2.	Christiane Schon
Cycle 3.2.	Nancy Keller
Cycle 3	Noemi Gindt
Cycle 3 (appui) 1	Gaby Heuertz
Cycle 3 (décharges + appui)	Nathalie Saint Croix
Cycle 3 (Ed. physique et des sports + appui)	Colette Cornaro
Cycle 4.1.	Christiane Biewer
Cycle 4.1.	Alex Thiel
Cycle 4.1.	Rita Rischette



Cycle 4.2.	Claudia Bock
Cycle 4.2.	Fanny Christophory
Cycle 4.2.	Lynn Jacoby
Cycle 4 (appui)	Laura Luciani
Cycle 3-4 (décharges + natation)	Géraldine Krier
Cycle 4 (décharges)	Tom Faber
Cycle 3-4 Ed. physique et des sports + Enseignement moral et social	Ken Diederich
Centre d'apprentissage + Cycle 4 Enseignement moral et social	Philip Ries
½ accueil + Cycle 3-4 Enseignement moral et social	Pia Wolf
Leçons d'instruction religieuse et morale	Christine Marcy et Marianne Wolter

**Die Klassenverteilung
für das Schuljahr
2014/2015:**

***La répartition
des classes pour
l'année scolaire
2014/2015:***

Albert-Wingert-Schule /
Ecole Albert Wingert



Die Klassenverteilung für das Schuljahr 2014/2015:

La répartition des classes pour l'année scolaire 2014/2015:

Nelly-Stein-Schule /
Ecole Nelly Stein

Total /
Totaux

Nelly-Stein-Schoul	
cycle 1 précoce	Lyne Kuffer/ Stéphanie Lops
cycle 1	Nathalie Haas
cycle 1	Isabelle Kayser
cycle 1 (appui + décharges)	Fabienne Heinz
cycle 2.1.	Anne Blau
cycle 2.2.	Manon Mentgen
cycle 2-4 (appui + décharges)	Nathalie Haas
cycle 2-4 (appui + décharges + Enseignement moral et social)	Laurence Kieffer
cycle 3.1.	Claudine Treinen-Dahm
cycle 3.2.	Nancy Thackeray
cycle 3.2.	Sarah Scholtes
cycle 2-4 (appui + décharges)	Natascha Lang
cycle 4.1.	Véronique Lorang
cycle 4.1.	Kevin Roll
cycle 4.2.	Nicole Kemp
cycle 4.2.	Ivan Schievenin
cycle 2-4 (appui + décharges + 50% 4.1)	Samantha Winandy
Enseignement moral et social + décharges	Danielle De Ré
Leçons d'instruction religieuse et morale	Gerty Weimerskirch- Daufeld et Marianne Wolter
Educatrice graduée	Maggy Pirsch
Bibliothèque (3 bâtiments)	Michèle Muller
Lusophone (3 bâtiments)	Silvia Fernandes Cardoso
Natation cycle 1.2. (3 bâtiments)	Daisy Costa

Total der eingeschriebenen Kinder/ Total des enfants inscrits: 1024
(Stand vom 01.10.2014/Situation au 01.10.2014)
davon / dont 474 Luxemburger/ Luxembourgeois und/ et
550 Nicht-Luxemburger/ Non-Luxembourgeois

Total der LehrerInnen: Total des enseignants: 93



Albert-Wingert-, Lydie-Schmit- und Nelly-Stein-Grundschulen

Sozio-educative Auffangstruktur:

- „Maison Relais“ der Nelly-Stein-Schule mit Annexen
- Kinderhort „Bëschzwergen“

1. Verantwortliche Personen für die Ausarbeitung und die Überwachung des PEP:

- Paul Weimerskirch, Schöffe und Verantwortlicher des PEP
- Christiane Biewer, Präsidentin des Schulkomitees der Albert-Wingert-Schule
- Tina Giannessi, Präsidentin des Schulkomitees der Lydie-Schmit-Schule
- Claudine Treinen-Dahm, Präsidentin des Schulkomitees der Nelly-Stein-Schule
- Gilles Poos, Direktionsbeauftragter der „Maison Relais“
- Viviane Schreiner-Thull, Präsidentin der „asbl Stuppesland“
- Mai Fischer, Direktionsbeauftragte des Kinderhortes „Schëfflenger Bëschzwergen“
- Schuldienst der Gemeinde Schiffingen

2. Personal und Infrastrukturen

2.1. Personal

Das Personal setzt sich aus den Lehrern/innen, der drei Grundschulen (Albert Wingert, Lydie Schmit und Nelly Stein), sowie dem Personal der Betreuungsstrukturen der „Maison Relais“ und des Kinderhortes „Schëfflenger Bëschzwergen“ zusammen.

Plan der außerschulischen Betreuung 2014/2015

Verantwortliche Personen

Personal

Ecoles fondamentales Albert Wingert, Lydie Schmit et Nelly Stein

Structure assurant l'accueil socio- éducatif:

- Maison Relais de l'Ecole Nelly Stein et ses annexes
- Crèche «Schëfflenger Bëschzwergen»

1. Personnes en charge de l'élaboration et du suivi du PEP:

- Paul Weimerskirch, échevin et responsable du suivi PEP
- Christiane Biewer, présidente du comité d'école Albert Wingert
- Tina Giannessi, présidente du comité d'école Lydie Schmit
- Claudine Treinen-Dahm, présidente du comité de l'école Nelly Stein
- Gilles Poos, chargé de direction de la maison relais
- Viviane Schreiner-Thull, présidente de l'asbl «Stuppesland»
- Mai Fischer, chargée de direction de la crèche «Schëfflenger Bëschzwergen»
- Service scolaire de la commune de Schiffange

2. Le personnel et les infrastructures

2.1. Le personnel

L'équipe professionnelle du site se compose du personnel enseignant et éducatif des écoles fondamentales Albert Wingert, Lydie Schmit et Nelly Stein et du personnel socio-éducatif des structures assurant l'accueil socio-éducatif à la maison relais Nelly Stein resp. à la crèche «Schëfflenger Bëschzwergen».

Plan d'Encadrement périscolaire 2014/2015

Personnes responsables

Le personnel



Außerschulische Betreuungsstruktur

Standorte



2.2. Auflistung der diversen Betreuungsstrukturen

Albert-Wingert-Schule:

- die Gebäude der Zyklen 1-4
- die Mehrzwecksäle
- die Schulbibliothek
- der Pausenhof
- die Turnhalle

Lydie-Schmit-Schule:

- die Gebäude der Zyklen 1-4
- das Gebäude des Zyklus 1 (pré-cocoe)
- die Mehrzwecksäle
- die Schulbibliothek
- der Pausenhof
 - die Turnhalle
 - das Schwimmlehrbecken der Zyklen 1-2
 - die Sporthalle

Nelly-Stein-Schule:

- die Gebäude der Zyklen 1-4
- das Gebäude der „Maison Relais“
- die Mehrzwecksäle
- die Schulbibliothek
- der Pausenhof
- die Turnhalle

Die „Maison Relais“ umfasst:

- die Gebäude der Zyklen 1-4 der 3 Schulgebäude
- die Annexen Nelly-Stein-Schule, Bestgen-Mühle und „Club Seniors“
- die Mehrzwecksäle der 3 Schulgebäude
- die Schulbibliotheken der 3 Schulgebäude
- die Pausenhöfe der 3 Schulgebäude
- die Sporthalle der Nelly-Stein-Schule

Der Kinderhort „Schöfflinger Bëschwergen“ umfasst:

- das Gebäude des Horts

L'encadrement périscolaire

Les sites

2.2. Relevé des infrastructures pouvant servir à l'encadrement périscolaire

Le site de Ecole Albert Wingert comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4
- les salles polyvalentes
- la bibliothèque scolaire
- un espace destiné aux jeux libres à l'extérieur
- le hall sportif du bâtiment

Le site de l'Ecole Lydie Schmit comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4
- le bâtiment du cycle 1 préscolaire
- les salles polyvalentes
- la bibliothèque scolaire
- un espace destiné aux jeux libres à l'extérieur
- le gymnase du bâtiment
- un bassin de natation pour les cycles 1-2
- un hall sportif annexé à l'école

Le site de l'Ecole Nelly Stein comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4

- le bâtiment de la maison relais
- les salles polyvalentes
- la bibliothèque scolaire
- un espace destiné aux jeux libres à l'extérieur,
- le hall sportif du bâtiment

Le site de la Maison relais comprend:

- les bâtiments des cycles 1-4 des trois bâtiments scolaires
- les annexes de l'école Nelly Stein, du Moulin Bestgen et du Club Seniors
- les salles polyvalentes des trois bâtiments scolaires
- les bibliothèques scolaires des trois bâtiments scolaires
- les espaces destinés aux jeux libres à l'extérieur des trois bâtiments scolaires
- le hall sportif de l'école Nelly Stein

Le site de la crèche «Schöfflinger Bëschwergen» comprend:

- Le bâtiment de la crèche



3. Aktivitäten

Empfang

(siehe nachfolgendes Kapitel „Maison Relais“ - Seite D15)

Hausaufgabenhilfe

Laut dem Großherzogliches Reglement vom 16. März 2012, besteht die Hausaufgabenhilfe darin, Kinder, die nicht in der Lage sind, ihre Hausaufgaben auf selbstständige Weise zu erledigen, zu unterstützen. Die Hausaufgabenhilfe ist ein obligatorischer Teil der Grundschulziehung und kann als pädagogische Lernhilfe genutzt werden.

„Art à l'Ecole“

Die asbl „Art à l'Ecole Luxembourg“ besteht seit 1911. Das Aktivitätsprogramm der Sektion Schifflingen, das sich ausschließlich an Schifflinger Kinder im Alter von 8 bis 12 Jahre richtet, sieht folgendermaßen aus:

Mittels verschiedener Materialien schaffen die Kinder individuelle und Gruppenkreationen, seien es Skulpturen oder Bilder. Ziel ist es, dass die Kinder lernen, sich auszudrücken, sich etwas vorzustellen und etwas zu erschaffen. Diese Kreation erfordert Zeit. Wie das Erinnerungsvermögen praktiziert sie sich, entwickelt sich und wächst. Für weitere Informationen steht Ihnen unser Schuldienst zur Verfügung.

Einführung in die Musik

Diese Kurse werden seit Januar 2013 in der Albert-Wingert-Schule in Schifflingen angeboten. Sie bieten den Schulkindern der Zyklen 2.1 und 2.2 einen Schnupperkurs in die Grundlagen der Musik. Mit kindorientierten Methoden lernen die Kinder die Welt der Musik kennen und entdecken, die Klangfarben der Instrumente und des Gesangs.

Plan der außerschulischen Betreuung 2014-2015

Außerschulische Aktivitäten
Hausaufgabenhilfe

Kunst in der Schule
Musikunterricht

3. Les activités

Accueil

(voir sous «Maison Relais» - page D15)

Aide aux devoirs à domicile

Suite au règlement grand-ducal du 16 mars 2012, l'aide aux devoirs à domicile consiste à soutenir un enfant qui ne réussit pas à faire ses devoirs de façon autonome. Cette aide aux devoirs à domicile relève du champ d'application de l'enseignement fondamental et peut être prestée sous forme d'appui pédagogique.

Art à l'Ecole

L'asbl «Art à l'Ecole Luxembourg» existe depuis 1911. Le programme d'activités de la section Schiffflange, qui s'adresse exclusivement aux enfants schiffflangeois de 8 à 12 ans, est le suivant:

A partir de divers matériaux, les enfants créent des travaux individuels et de groupe en peinture et

sculpture. L'objectif consiste à apprendre aux enfants à s'exprimer, à imaginer, à créer. La créativité est une fonction qui demande du temps, et comme la mémoire, elle se pratique, se développe et grandit. Notre service scolaire se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Musique à l'école

Le cours de «musique à l'école» a débuté en janvier 2013 à l'école Albert Wingert. La commune de Schiffflange offre une initiation à la musique qui s'adresse exclusivement aux enfants schiffflangeois des cycles 2.1 et 2.2.

Plan d'Encadrement périscolaire 2014-2015

Activités périscolaires
Aide aux devoirs

Art à l'école
Cours de musique



Pedibus

Pedibus

Mit der Aktion „Pedibus“ ermuntert die Gemeinde Schiffingen die Eltern dazu, weniger auf das Auto zurückzugreifen und die Kinder dazu zu bewegen, wieder vermehrt zu Fuß zur Schule zu gehen. Unter anderem leistet man somit einen Beitrag für den Umweltschutz. Die teilnehmenden Kinder unternehmen den Schulweg gemeinsam und unter Aufsicht eines Erwachsenen. Weitere Informationen und Einschreibungen unter der Nummer **26 54 52-427**.

nisiert die LASEP auch Sportfeste („Butzendag“, Ausdauerlauf) und nationale Meisterschaften.

Um Mitglied zu werden, wendet man sich an seinen Lehrer. Gegen eine minimale Beteiligung (für die Versicherungsgebühr), bekommt man die Mitgliedskarte (Gültigkeit 1 Jahr) und das Programm der Trainingsstunden ausgehändigt.

Sport

LASEP

LASEP steht für „Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire“. Die Schifflinger Sektion wurde 1962 gegründet. Alle Schüler können dort verschiedene Sportarten ausprobieren (Leichtathletik, Fußball, Handball, Schwimmen, Radfahren, Step, usw.). Neben dem wöchentlichen Training orga-

Kontaktperson:

Frau Stéphanie Lops:
Tel.: 691 711 920
stelops@gmx.net

Pédibus

Pédibus

Par l'action «Pédibus», la commune de Schifflange incite les enfants à aller régulièrement à l'école à pied et à renoncer davantage à la voiture comme moyen de transport afin de contribuer à la protection de l'environnement. Les enfants inscrits au «Pédibus» font le chemin de l'école ensemble et sous surveillance d'un adulte. Renseignements et inscriptions au numéro **26 54 52-427**.

Pour devenir membre, il suffit que l'élève s'adresse à son enseignant. En payant une somme minime (nécessaire pour couvrir les frais d'assurance), il reçoit une carte de membre valable pour le reste de l'année scolaire, ainsi qu'une grille présentant l'horaire des entraînements.

Sports

LASEP

LASEP signifie «Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire». La section schifflangeoise fut fondée en 1962. Tous les élèves peuvent y pratiquer différentes activités sportives: athlétisme, football, handball, natation, vélo, step et jeux divers. A part les entraînements hebdomadaires, il y a aussi des fêtes sportives (Butzendag, Ausdauerlaf) ainsi que des championnats nationaux.

Personne de contact:

Madame Stéphanie Lops:
tél.: 691 711 920
stelops@gmx.net



Die kommunale „Maison Relais“ befindet sich in und neben der Nelly Stein-Schule, in einem Saal der Bestgen-Mühle und im Centre Seniors und wird im Auftrag der Gemeinde von der „asbl Garderie fir Kanner“ geleitet. Die geplante zweite Struktur in der neuen „Cité op Hudelen“ wird ab nächstem Schuljahr bezugsfertig sein.

Die Kinder werden in den jeweiligen Schulen in Empfang genommen und unter Aufsicht in die Nelly-Stein-Schule, bzw. in die Bestgen-Mühle oder das „Centre Seniors“ begleitet.

Die Eltern können ihre Kinder vor der Nelly-Stein-Schule entweder um 13.45 Uhr in Empfang nehmen (dienstags/donnerstags) oder so wie mit dem Betreuer der „Maison Relais“ vereinbart.

Telefonnummer der „Maison Relais“: 621 740 636



La Maison Relais est gérée pour le compte de la commune par l'asbl «Garderie fir Kanner» et se trouve à l'Ecole Nelly Stein, au Moulin Bestgen et au Centre Seniors. La deuxième structure, prévue dans la nouvelle cité «op Hudelen», ouvrira ses portes pour la rentrée 2015/2016.

Les enfants sont pris en charge dans les bâtiments scolaires respectifs et conduits sous surveillance sur les sites.

Les parents attendent leurs enfants à la sortie de l'Ecole Nelly Stein, soit à 13.45 heures (ma/je), soit à l'heure convenue entre parties.

Numéro de téléphone de la Maison Relais: 621 740 636

Die „Maison Relais“

Infrastrukturen

Empfang

Telefon

La Maison Relais

Les infrastructures

Accueil

Téléphone



Die Schulferien 2014/2015

Allerheiligenferien	25.10. - 2.11.2014
Weihnachtsferien	20.12. - 4.1.2015
Fastnachtsferien	14.2. - 22.2.2015
Osterferien	4.4. - 19.4.2015
Feiertag zum 1. Mai + Pilgertag	1.5.2015
Christi Himmelfahrt	14.5.2015
Pfingstferien	23.5. - 31.5. 2015
Nationalfeiertag	23.6.2015
Sommerferien	16.7 - 14.9.2015

Der Beratungsdienst

Kinder mit
Entwicklungsschwierigkeiten

Dieser Dienst begleitet Kinder, die psychologische, psychosomatische, psychomotorische, neurologische oder mentale Probleme haben und somit Entwicklungsschwierigkeiten, sowohl in der Schule wie auch in der Familie, begegnen.

Adresse:

38, rue de la Libération
L-4210 Esch/Alzette
Tel.: 54 04 72

Les vacances scolaires 2014/2015

<i>Congé de la Toussaint</i>	25.10. - 2.11.2014
<i>Vacances de Noël</i>	20.12. - 4.1.2015
<i>Congé de Carnaval</i>	14.2. - 22.2.2015
<i>Vacances de Pâques</i>	4.4. - 19.4.2015
<i>Jour férié légal 1^{er} mai + Pèlerinage</i>	1.5.2015
<i>Ascension</i>	14.5.2015
<i>Congé pour la Pentecôte</i>	23.5. - 31.5. 2015
<i>Fête Nationale</i>	23.6.2015
<i>Vacances d'été</i>	16.7 - 14.9.2015

Le service de guidance

Difficultés de
développement

Le service de guidance de l'enfance apporte son aide aux enfants qui, par l'effet de problèmes éducatifs, psychologiques, psychosomatiques, psychomoteurs, neurologiques ou mentaux, rencontrent des difficultés de développement et d'épanouissement dans leur famille et à l'école.

Adresse:

38, rue de la Libération
L-4210 Esch/Alzette
Tél.: 54 04 72



Die Mission der regionalen CIS besteht darin, sich Schülern mit speziellen Lernschwierigkeiten anzunehmen und die Eltern sowie die Lehrer, zu beraten.

Die Vorschläge der Kommission sind konsultativer Natur, sodass die Eltern über eventuelle Maßnahmen mitentscheiden.

Die Kommission für schulische Inklusion (CIS)

Schüler mit
Lernschwierigkeiten

La commission (CIS) régionale a pour mission d'assurer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques et de conseiller les parents, les titulaires de classe et l'équipe pédagogique.

L'autorité parentale décide des suites à donner à la proposition de la commission d'instruction scolaire.

Commission d'instruction scolaire (CIS)

Élèves à besoins éducatifs



Der schulmedizinische Dienst

Wohlbefinden der Kinder

Schulärzte

Ziel des schulmedizinischen Dienstes ist die Überwachung des allgemeinen physischen, psychischen und sozialen Wohlbefindens der Kinder während ihrer Schulzeit. Außerdem erfüllt dieser Dienst die Aufgabe der Gesundheitserziehung.

Die Mannschaft des schulmedizinischen Dienstes:

Schulärzte

Dr. Gaston de Bourcy
Dr. Carole Heisbourg
Dr. Jean-Paul Kremer

- Systematische Untersuchungen
- Abwechselnde Beteiligung an den Treffen der CIS

Zahnärzte

Zahnärzte

Dr. René Parisot
Dr. Raoul Herr

- Zahnärztliche Untersuchungen

Le service médical scolaire

Bien-être des enfants

Médecins scolaires

Le service médical scolaire a pour objectif de surveiller le bien-être physique, psychique et social des enfants pendant toute la scolarité et de contribuer à un dépistage rapide de maladies et de déficits. En outre, il contribue à l'éducation à la santé.

L'équipe du service médical scolaire:

Médecins scolaires

Dr. Gaston de Bourcy
Dr. Carole Heisbourg
Dr. Jean-Paul Kremer

- Examens médicaux systématiques
- Participation à tour de rôle à la CIS

Dentistes

Médecins dentistes

Dr. René Parisot
Dr. Raoul Herr

- Examens dentaires



Sozialarbeiterin

(dem Centre Médico-Social in Esch angegliedert)

Frau Vanessa Enschede

- Soziale Betreuung
- Beteiligung an der CIS

Krankenschwester

(während den Schulzeiten von 8 bis 12 Uhr in den Schulen anwesend)

Frau Christiane Zacharias-Hansen

- Organisation des praktischen Ablaufs
- Ausführen von Tests
- Verwaltung der medizinischen Akten
- Verschicken von Gutachten an die Eltern
- Gesundheitserziehung

Sozialarbeiterin

Krankenschwester

Assistante d'hygiène sociale

(attachée au centre médico-social d'Esch)

Mme Vanessa Enschede

- Encadrement social
- Participation à la CIS

Infirmière

(Présente dans les écoles de 8 à 12h pendant les périodes scolaires)

Mme Christiane Zacharias-Hansen

- Organisation du déroulement pratique
- Réalisation de tests de dépistage
- Gérance des carnets médicaux
- Envois d'avis aux parents en cas de nécessité
- Education à la santé

Assistante sociale

Infirmière



Die außerschulischen Aktivitäten:

Schneeklassen

Die Schneeklassen

Die Schneeklassen sind den Schülern des Zyklus 4.1 vorbehalten. Diese verbringen eine Woche in den französischen Alpen. Erfahrene und ausgebildete Betreuer führen sie in die Kunst des alpinen Schifahrens ein.

Coupe scolaire

Die „Coupe scolaire“

Die „Coupe scolaire“ wird jährlich von unserem Schuldienst, in Zusammenarbeit mit verschiedenen lokalen Vereinigungen, im Laufe des dritten Trimesters organisiert. Dieser aus einem theoretischen und einem praktischen Teil bestehende Wettbewerb in Sachen Verkehrssicherheit, richtet sich an die Schüler des 4. Zyklus’.

Sporttag

Der Sporttag

Der Sporttag wird von unseren Sportlehrern organisiert. Die Organisatoren versuchen die Beteiligten (Zyklen 1-4) für den Sport zu begeistern.

Gesundheitstage

Die Gesundheitstage

Die Gesundheitstage werden in Zusammenarbeit mit dem schulmedizinischen Dienst, der Elternvereinigung, den Schulkomitees und der „Maison Relais“ im Monat Juni organisiert und haben zum Ziel, die Kinder zu einer gesünderen Ernährung zu motivieren. Die verschiedenen Themen richten sich an die Kinder aller Altersgruppen.

Les activités parascolaires:

Classes de neige

Les Classes de neige

Les classes de neiges sont réservées aux élèves du cycle 4.1. Ils partent pour une semaine dans une station de ski dans les alpes françaises. Des moniteurs expérimentés et qualifiés les attendent pour des activités hivernales et une initiation au ski alpin.

Coupe scolaire

La Coupe scolaire

La Coupe scolaire est annuellement organisée par notre service scolaire, avec l'appui précieux de plusieurs associations locales au cours du troisième trimestre. Cette compétition aux volets théoriques et pratiques sur la sécurité routière s'adresse aux élèves du cycle 4.

Journée du sport

La journée pour le sport

Le «Sportdag» est une organisation sous la houlette de nos instructeurs de sport. Les responsables tentent de sensibiliser les jeunes (cycles 1-4) pour le sport.

«Gesondheetsdeeg»

Les «Gesondheetsdeeg»

Les «Gesondheetsdeeg» sont organisés en collaboration avec le le Service Médical Scolaire, l'Association des Parents d'Élèves, les Comités d'Écoles et le personnel de la Maison Relais au cours du mois de juin et essaient de sensibiliser les jeunes pour une vie plus saine. Des ateliers thématiques s'adressent aussi bien aux enfants de l'enseignement précoce qu'aux enfants de l'enseignement fondamental.



Die Freizeitnachmittage

Die Freizeitnachmittage werden von der „Maison Relais“ organisiert. Sie bieten eine Unmenge an interessanten Aktivitäten und Ausflügen während den Sommerferien (14 Tage) an.

Freizeitnachmittage

Die Elternvereinigung

Die Elternvereinigung ist ein parteipolitisch unabhängiges Organ, das sich hauptsächlich für die Entwicklung der Schüler einsetzt. Die EV vertritt alle Schulkinder (Zyklen 1-4) sowie ihre Eltern.

Hauptziel ist die Mitarbeit und Einbindung der Eltern auf allen Ebenen mit den Akteuren des Schulwesens.

www.evscheffleng.lu

Elternvereinigung

Les après-midi de loisirs

Les après-midi de loisirs sont organisés par la Maison Relais et proposent des activités multiples adaptées aux différentes catégories d'âge, ainsi que des excursions et des visites intéressantes pendant les grandes vacances (14 jours).

Les après-midi de loisirs

L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves est un groupe de travail politiquement indépendant dont l'occupation principale est l'éducation et le développement des écoliers. L'APE représente tous les enfants de l'enseignement fondamental (cycles 1-4), ainsi que leurs parents.

Son objectif majeur est la collaboration et la participation active des parents à tous les niveaux avec les acteurs de l'enseignement, ceci grâce à un dialogue permanent.

www.evscheffleng.lu

*Association des Parents
d'Elèves*



Enseignement fondamental

Services

Le volet enseignement regroupe de nombreuses facettes de l'enseignement communal au sens large du terme. Le service de l'enseignement se voit attribuer de nombreuses compétences parmi lesquelles figurent l'élaboration de l'organisation scolaire, le contact avec l'association des parents d'élèves et l'inspecteur d'école du ressort, l'organisation des activités parascolaires et le secrétariat de la commission scolaire.

Apprentissage

Longtemps, l'enseignement se limitait à la transmission du savoir. Les enseignants vérifiaient ensuite si les élèves étaient capables de reproduire leurs savoirs. Certains élèves arrivaient à être capables d'employer ces savoirs par eux-mêmes ou avec l'aide de leurs parents. Au fil des années, on a constaté qu'un grand nombre d'élèves, bien qu'ils aient mémorisé les savoirs pour le prochain test, échouaient dans leur application et oubliaient rapidement ce qu'ils avaient appris.

L'Enseignement fondamental doit être le lieu principal de l'apprentissage des savoirs et de leur application.

Cours d'appui

Cours d'appui / Cours d'accueil

Les cours d'appui

Les cours d'appui sont destinés aux enfants qui rencontrent des problèmes permanents ou temporaires dans une branche principale. Les cours ont pour but de donner aux enfants inadaptés soit l'éducation, soit la rééducation, soit l'instruction qui leur convient. Les écoliers des cours d'appui sont inscrits dans une classe normale de l'enseignement fondamental. Pour la plupart il s'agit de cours d'appui intégrés.

Cours d'accueil

Les cours d'accueil

Les cours d'accueil sont destinés aux enfants primo-arrivants des cycles 3-4 qui ne parlent aucune langue véhiculaire utilisée dans l'enseignement fondamental, et qui rencontrent des impossibilités temporaires pour suivre avec succès l'enseignement ordinaire. Les classes d'accueil ont pour but de donner à ces écoliers une instruction leur permettant d'être intégrés après un certain temps dans une classe normale de l'enseignement fondamental.

Changement d'adresse

L'inscription d'un enfant en cas de déménagement

L'inscription d'un enfant en cours de l'année scolaire se fait au service scolaire en principe après l'inscription au registre de la population de la Commune de Schifflange.

Les enfants habitant dans notre commune et qui ne peuvent pas produire un certificat de résidence sont néanmoins scolarisés.

Changement d'école

Le changement d'école

Lorsqu'un enfant quitte l'école durant le temps de scolarité obligatoire, la personne responsable porte immédiatement le fait à la connaissance du titulaire de classe et du service scolaire, en indiquant de quelle façon l'enfant recevra l'instruction à l'avenir.



La commission scolaire

La commission scolaire a pour mission:

1. de coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et les plans de réussite scolaire et de faire un avis pour le conseil communal,
2. de faire le suivi de la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire,
3. de promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal,
4. d'émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental;
5. d'émettre un avis sur les propositions concernant le budget des écoles;
6. de participer à l'élaboration de la conception, de la construction ou de la transformation des bâtiments scolaires.

La commission scolaire se compose:

1. d'un président, c.à.d. le bourgmestre ou son délégué, à désigner parmi les membres du conseil communal, ou le président du syndicat de communes ou son délégué, à désigner parmi les membres du comité ;
2. d'au moins quatre membres à nommer respectivement par le conseil communal ou le comité du syndicat de communes;
3. d'au moins deux représentants du personnel des écoles élus par le personnel des écoles parmi les membres des comités d'école ou du comité de cogestion.
4. d'au moins deux représentants des parents des élèves fréquentant une école de la commune ou du syndicat de communes et qui ne sont pas membres du personnel intervenant, élus par et parmi leurs pairs.

Paul Weimerskirch (président)

Sven Kill

Pierrot Feiereisen

Christiane Sehl

Idette Cattivelli

Eliane Junker-Clement

Vincent Nothum

Tina Giannessi

Laurence Kieffer

Christiane Schmit-Biewer

Marianne Wolter

Romain Rehlinger (secrétaire)

et les représentants des parents: Claudine Gubbini-Lang, Véronique Jadin-Passeri, Gérard Thill.

Commission scolaire

Mission

Composition

